

SÉANCE ORDINAIRE

DU 5 SEPTEMBRE 2023

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout mardi 5 septembre 2023 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE : Mario St-Louis

CONSEILLERS(ÈRE): Jonathan Rioux
Éric Veilleux (arrive à 19h32)
Jocelyn Côté
Samuel Sirois
Gisèle Saindon

ABSENT : Roger Lavoie

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 12 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. ATR Bas-St-Laurent
6. Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) - Négociation entre les gouvernements du Québec et du Canada
7. Bibliothèque municipale de Saint-Éloi
8. Corporation des Loisirs de Saint-Éloi / Espace Publicitaire
9. Chemin d'hiver
 - Renouvellement contrat d'entretien hivernal Route de la Station avec Déneigement S. Desjardins inc.
 - Ouverture Site de traitement
10. Voirie
 - Demande d'aide financière pour l'entretien de chemins à double vocation / Chemin des Trois-Roches
 - Soumission Remplacement du Ponceau Rang 3 Ouest
 - Soumission Rechargement des chemins municipaux
 - Travaux à venir
 - Pic à sable (M. Gérald Dubé)
 - Tuyau de ciment 8 pieds X 12"
11. Pompier
 - Suivi Fontaine pompier
12. Divers
 - Correspondance
 - Bac à recyclé pour le verre

2023-09-150

- Jeu Pickel Ball
 - 13. Période de questions
 - 14. Levée de l'assemblée
-

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2023

2023-09-151

La directrice générale présente le dernier procès-verbal. Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

.....

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

2023-09-152

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 5 septembre 2023.

Annie Roussel, directrice générale/greffière-trésorière.

.....

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2023-09-153

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 09-2023 des comptes payés soit accepté au montant de \$9721.00 et que le bordereau numéro 09-2023 des comptes à payer soit accepté au montant de \$54555.56 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

.....

5. ATR BAS-ST-LAURENT

2023-09-154

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$304 plus les taxes à l'Association Touristique Régionale du Bas-Saint-Laurent pour la cotisation annuelle 2023-2024.

.....

6. RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUEBEC (2024-2028) – NEGOCIATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUEBEC ET DU CANADA

2023-09-155

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et

les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

.....

7. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ÉLOI

2023-09-156

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 200\$ à la bibliothèque municipale de Saint-Éloi pour l'achat de papeterie.

.....

8. CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI / ESPACE PUBLICITAIRE

2023-09-157

Attendu que la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi a refait en neuf les bandes de la patinoire;

Attendu que la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi vende des espaces publicitaires sur les bandes de la patinoire;

Attendu que l'affichage est pour cinq ans et qu'il nous offre le choix de trois forfaits;

Attendu que les sommes recueillies seront réinvesties en premier lieu pour faire l'acquisition de deux thermopompes ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte d'acheter un forfait BRONZE au coût de 1000\$ soit l'affichage durant 5 ans des armoiries de la Municipalité imprimé numériquement sur du vinyle de qualité supérieur et protégé par un laminage conçu pour les intempéries sur une bande. Le tout sera payé en deux versement soit le premier en début d'année 2024 et le deuxième versement en début d'année 2025.

.....

9. CHEMIN D'HIVER

A- RENOUELEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL ROUTE DE LA STATION AVEC DENEIGEMENT S. DESJARDINS INC.

2023-09-158

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat de déneigement et de déglacage de la Route de la Station sur une distance de 4.491km à partir de l'intersection de la rue Principale de la Municipalité de Saint-Éloi et se terminant à l'intersection du chemin Pettigrew de l'Isle-Verte à notre entrepreneur des chemins d'hiver Les Entreprises S. Desjardins inc. au montant de \$33000 taxes incluses et ceci pour deux ans. De plus, Monsieur le maire Mario St-Louis et Madame la directrice générale Annie Roussel sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Éloi avec Les Entreprises S. Desjardins inc.

.....

B- OUVERTURE SITE DE TRAITEMENT

2023-09-159

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit déneiger une partie du site de traitement pour que les techniciens puissent se rendre au poste de relèvement et au poste de distribution afin de compléter leurs données;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé à notre entrepreneur des chemins d'hiver Les Entreprises S. Desjardins inc. de nous faire une proposition pour l'ouverture de ce bout de terrain;

Attendu que Les Entreprises S. Desjardins inc. propose à la Municipalité de Saint-Éloi un montant forfaitaire de 4000\$ plus taxes pour l'entretien de ce bout de terrain pour l'hiver 2023-2024;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte l'offre des Entreprises S. Desjardins inc. au montant de 4000\$ plus taxes pour l'année 2023-2024. Le paiement se fera en 3 versements soit 40% en décembre 2023, 40% en mars 2024 et 20% en mai 2024.

.....

10. VOIRIE

A- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS A DOUBLE VOCATION / CHEMIN DES TROIS-ROCHES

2023-09-160

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères concernant l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Éloi a demandé au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la SER des Basques et les transporteurs de l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QU'il y a des transports de bois privés qui ne sont pas comptabilisés au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'auprès des groupements forestiers desservant le territoire municipal;

ATTENDU QUE des transports circulent en moyenne 10 voyages de bois par jour sur une période de 200 journées par année au chemin des Trois-Roches de Saint-Éloi;

ATTENDU QUE des transports circulent en moyenne 7 voyages de bois par jour sur une période de 150 journées par année sur la Route de la Station de Saint-Éloi;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas

d'une demande de compensation portant sur une route qui n'a pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS PAR ANNÉE
Chemin des Trois-Roches	3.04 km	Bois brut, Matériel granulaire, Matériaux de construction	2000
Route de la Station	2.5 km	Bois brut, Matériel granulaire, Matériaux de construction	1050

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 5.54 km.

.....

B- SOUMISSION REMPLACEMENT DU PONCEAU RANG 3 OUEST

2023-09-161

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit remplacer le ponceau #2700 situé sur le Rang 3 Ouest pour fins de sécurité;

Attendu qu'un devis et un plan a été préparé par les ingénieurs de la FQM;

Attendu que la municipalité a été en soumission sur invitation;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 16 août 2023 à 14h00 au bureau municipal en présence d'un entrepreneur, de Monsieur le maire Mario St-Louis et de Madame la conseillère Gisèle Saindon;

Attendu que la Municipalité demande que les travaux soient faits avant le 27 octobre 2023;

Attendu que quatre entrepreneurs ont répondu à notre demande :

Attendu que les soumissionnaires sont les suivants :

<u>ENTREPRENEURS</u>	<u>TOTAL</u>
Construction RJ Bérubé inc.	<u>\$ 94 089.50 plus taxes</u>
Excavation Bourgoïn Dickner	<u>\$ 97 476.00 plus taxes</u>
Transport Sébastien Bélanger	<u>\$ 109 160.00 plus taxes</u>
Construction BCK inc.	<u>\$ 145 708.00 plus taxes</u>

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi engage Construction RJ Bérubé inc. au montant de 94 089.50\$ plus taxes afin de remplacer le ponceau #2700 sur le rang 3 Ouest. De plus, après discussion et échange de courriel avec l'ingénieur de la FQM, M. Pierre-Marc Lévesque, les membres du conseil décident de changer le tuyau inscrit dans le devis pour un tuyau en TTOG 1400mm diamètre, 2.8mm d'épaisseur pour un économie d'environ 5000\$. Le tout sera payé avec la subvention PAVL volet PPA-ES et le fond général.

.....

C- SOUMISSION RECHARGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

2023-09-162

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit faire faire du rechargement sur le Chemin des Trois-Roches;

Attendu qu'un devis a été préparé pour ces travaux;

Attendu que la municipalité a été en soumission sur invitation;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 16 août 2023 à 15h00 au bureau municipal en présence d'un entrepreneur, de Monsieur le maire Mario St-Louis et de Madame la conseillère Gisèle Saindon;

Attendu que la Municipalité demande que les travaux soient faits avant le 20 octobre 2023;

Attendu que trois entrepreneurs ont répondu à notre demande :

Attendu que les soumissionnaires sont les suivants :

<u>ENTREPRENEURS</u>	<u>TOTAL</u>
Transport Sébastien Bélanger	<u>50 Voyages à 359.88\$= \$17 994</u>
Construction RJ Bérubé	<u>50 Voyages à 363.52\$= \$18 176</u>
Construction BCK	<u>50 Voyages à 525\$= \$26 250</u>

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Éric Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi engage Transport Sébastien Bélanger inc. au montant de 359.88\$ plus taxes du voyage pour faire du rechargement sur le Chemin des Trois-Roches. De plus, Transport Sébastien Bélanger inc. devra fournir tel que demandé dans le devis une analyse granulométrique, une analyse proctor ou des essais qualitatifs sur le matériel utilisé. Dans l'incapacité de fournir cette analyse, le contrat sera donné au deuxième soumissionnaire le plus bas soit Construction RJ Bérubé inc. au coût de 363.52\$ plus taxes du voyage. Le tout sera payé avec la subvention PAVL volet PPA-ES et le fond général.

.....

D- TRAVAUX À VENIR

Les membres du conseil discutent des travaux à venir pour le mois de septembre et octobre.

.....

E- PIC À SABLE (GÉRALD DUBÉ)

2023-09-163

Attendu qu'un nouveau pic à sable a reçu toutes les autorisations nécessaires pour vendre du sable;

Attendu que l'entrepreneur qui exploite le site à approcher la municipalité afin de pouvoir vendre son produit;

Attendu que l'entrepreneur offre à la municipalité un voyage de sable gratuit afin que la municipalité puisse l'essayer sur les chemins municipaux;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Samuel Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte l'offre de M. Gérald Dubé afin de pouvoir essayer son sable sur le Rang 4 Ouest. Le tout sera étendu lors d'un prochain nivelage.

.....

F- TUYAU

2023-09-164

Attendu que deux contribuables ont demandé à la Directrice Générale des tuyaux usagés de huit pieds par douze pouces de diamètre situé au 181, rue Principale Ouest;

Attendu que la Municipalité en a trop;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Samuel Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de vendre les tuyaux. Le coût déterminé est de 20\$ par tuyaux plus taxes.

.....

11. POMPIER

SUIVI FONTAINE POMPIER

2023-09-165

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi veut refaire le dessus du couvert de la fontaine incendie sur la rue Principale Ouest;

Attendu que Monsieur le conseiller Jonathan Rioux a trouvé des poteaux d’hydro usagé pour refaire le couvert;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de faire l’achat de 20 poteaux pour un montant d’environ 180\$ du poteau plus taxes plus transport. Cette résolution annule la résolution #2023-06-113.

.....

12. DIVERS

A. CORRESPONDANCE

La directrice générale informe les membres du conseil de quelques correspondances reçus durant le mois.

.....

2023-09-166

MAISON DE LA FAMILLE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 50\$ à la Maison de la famille des Basques comme Membres amis.

.....

B. BAC A RECYCLE POUR LE VERRE

Madame la conseillère Gisèle Saindon demande s’il y a des bacs à recyclé exclusivement pour le verre. La Directrice générale explique que le verre est recyclé de la même façon que le reste soit avec les sacs bleus ou le cabanon situé à côté du bureau municipal.

.....

C. JEU PICKEL BALL

2023-09-167

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de payer le ruban (tape) pour le jeu de Pickelball.

.....

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posé par les personnes présentes dans l’assemblée.

.....

14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

2023-09-168

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h37.

.....

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, directrice générale

Je, Mario St-Louis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.